



---

## 57<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme au Soudan**

Genève, le 10 septembre 2024

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son compte rendu sur la situation des droits de l'homme au Soudan et les intervenants pour leurs contributions à ce dialogue interactif renforcé.

Mon pays demeure extrêmement préoccupé par le conflit armé au Soudan. Nous réitérons notre appel aux parties au conflit à mettre fin aux hostilités et à collaborer avec le système onusien. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les violences commises par toutes les parties au Soudan.

La Suisse est en particulier alarmée par les résultats du rapport de la mission d'établissement des faits pour le Soudan, faisant état de nombreux cas avérés d'abus sexuels, de viols, y compris de viols collectifs, de prostitution forcée, d'esclavage sexuel mais aussi les cas d'enlèvements, de torture et traitements inhumains commis par les Forces de soutien rapide, les Forces armées soudanaises et d'autres groupes armés. Les cas d'enrôlement d'enfants-soldats par les parties au conflit sont une autre source de vive inquiétude.

La Suisse rappelle la nécessité de mener des enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elle demande à toutes les parties de garantir un accès rapide et sans entrave à l'aide humanitaire dans toutes les zones sous leur contrôle respectif.

Madame la Haut-Commissaire adjointe, quelles mesures peuvent être mises en œuvre pour briser le cycle récurrent de la violence et de l'impunité, afin que les victimes obtiennent justice et bénéficient d'un soutien ?

Je vous remercie.